



## Communiqué de presse

### Contre la baisse des remboursements des cures thermales

Force Ouvrière s'oppose fermement au projet de réforme visant à réduire les remboursements des cures thermales par l'Assurance maladie. Derrière un « ajustement budgétaire », il s'agit d'une nouvelle attaque contre le droit à la santé et d'un recul social inacceptable.

Les cures thermales ne sont ni un luxe ni un confort : ce sont des soins reconnus, prescrits par les médecins, indispensables pour des centaines de milliers de patients atteints de pathologies chroniques (rhumatologiques, respiratoires, dermatologiques, séquelles d'accidents du travail, etc.). En effet les cures thermales permettent de ralentir l'évolution de certaines pathologies et de réduire significativement certains frais de santé entraînant de fait des économies pour l'Assurance Maladie.

Réduire leur prise en charge, c'est frapper d'abord les plus fragiles, pour qui ces traitements représentent souvent la seule alternative non médicamenteuse efficace.

Au-delà de l'enjeu sanitaire, cette réforme est aussi une absurdité économique. Les cures thermales représentent environ 220 millions d'euros de dépenses pour la Sécurité sociale, mais génèrent près de 4,5 milliards d'euros de retombées économiques et d'emplois indirects sur les territoires : hôtellerie, restauration, commerces, services, activités de bien-être... S'attaquer aux cures, c'est fragiliser tout un écosystème local pour une économie budgétaire dérisoire et à courte vue.

La Sécurité sociale a été créée pour garantir l'égalité d'accès aux soins, pas pour trier les patients selon leurs revenus. En s'attaquant une fois de plus aux assurés sociaux, le gouvernement choisit de précariser davantage les familles, les retraités, les salariés atteints de maladies chroniques et d'aggraver les inégalités territoriales dans les zones thermales.

Force Ouvrière dénonce cette logique purement comptable qui sacrifie la santé publique au nom de l'austérité. Nous exigeons le retrait immédiat de ce projet et l'ouverture d'une véritable concertation avec les organisations syndicales, les professionnels de santé et les représentants des établissements thermaux.

FO réaffirme son engagement total pour une Sécurité sociale universelle, solidaire et justement financée.

Nous ne laisserons pas démanteler, morceau par morceau, ce bien commun conquis par les travailleurs. Avec les salariés d'un secteur l'UNSPFO sera vigilant au résultat du vote par les députés du PLSFS

Le Secrétaire général  
Franck Houlgate